

# RECOMMANDATIONS POUR LE BUDGET FÉDÉRAL DE 2017



Présentation prébudgétaire au  
Comité permanent des finances de la Chambre des  
communes par le  
Réseau canadien de développement  
économique communautaire

5 août 2016

## Remerciements

Cette présentation a été préparée par le Réseau canadien de développement économique communautaire à l'intention du Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Les personnes et les organismes mentionnés ci-dessous sont membres du Conseil sur les politiques du Réseau canadien de développement économique communautaire

- Lars Boggild, *Purpose Capital*, Toronto (Ont.)
- John Buck, *Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC)*, Montréal (QC)
- Crescentia Dakubo, Thunder Bay (Ont.)
- Jesslyn Dalton, Dartmouth (N.-É.)
- Ryan Gibson, *Université de Guelph*, Guelph (Ont.)
- Norman Greenberg, *Alternative Programs for Youth and Families*, Halifax (N.-É.)
- Courtney Hare, *Momentum*, Calgary (Alb.)
- Walter Hossli, *Momentum*, Calgary (Alb.)
- Marianne Jurzyniec, *Affinity Credit Union*, Saskatoon (Sask.)
- David LePage, *Accelerating Social Impact CCC*, Vancouver (C.-B.)
- Carol Madsen, Vancouver (C.-B.)
- Elspeth McKay, *Opération rentrer au foyer*, Ottawa (Ont.)
- Rupert Downing, *Community Social Planning Council of Greater Victoria*, Victoria (C.-B.)

### Le Réseau canadien de développement économique communautaire

Le Réseau canadien de développement économique communautaire (DÉC) est une association nationale d'organismes communautaires, de coopératives, de caisses populaires, de fondations, de municipalités et de citoyens œuvrant pour améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales des collectivités du Canada. Il compte des membres dans chaque région du Canada, y compris dans les collectivités urbaines, rurales, du Nord et autochtones. L'organisme a son bureau central à Victoriaville (Québec) et dispose de personnel dans les régions et de comités membres partout au Canada. Le développement économique communautaire est une initiative lancée par les citoyens pour améliorer les conditions économiques et sociales de leurs collectivités de façon intégrée et inclusive, réduisant ainsi la pauvreté, le chômage et le désavantage social en faisant l'acquisition d'éléments d'actifs et en créant des occasions.

Il est possible de communiquer avec le Réseau par l'entremise de son site Web à l'adresse <https://ccednet-rcdec.ca/fr> ou en s'adressant au bureau national situé au :

59, rue Monfette, CP 119E, Victoriaville (Québec) G6P 1J8  
Tél. : 819-795-3056 Téléc. : 819-758-2906  
[info@ccednet-rcdec.ca](mailto:info@ccednet-rcdec.ca)

## Introduction

Le Réseau canadien de développement économique communautaire est une association nationale d'organismes communautaires, de coopératives, de caisses populaires, de fondations, de municipalités et de praticiens œuvrant pour améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales des collectivités du Canada. Il compte des membres dans chaque région du Canada, y compris dans les collectivités urbaines, rurales, du Nord et autochtones.

Le développement économique communautaire est une initiative lancée par les citoyens pour améliorer les conditions économiques et sociales de leurs collectivités de façon intégrée et inclusive. Il réduit la pauvreté, le chômage et le désavantage social en faisant l'acquisition d'éléments d'actifs et en créant des occasions. Ce qui distingue le DÉC, c'est sa compréhension de l'interconnexion des questions sociales, économiques et environnementales et une philosophie que les solutions qui s'avèrent être les plus efficaces relativement aux problèmes complexes auxquels les collectivités sont confrontées sont celles qui font appel à la participation et à la direction des personnes directement concernées.

Il est évident qu'à l'heure actuelle l'économie est connectée à l'environnement. Ce ne sont plus simplement les spécialistes en santé publique et les épidémiologistes qui savent que notre santé est affectée par notre revenu. Et les entreprises sont essentielles à la construction des collectivités. Prendre des mesures pour faire évoluer l'économie vers un niveau communautaire, dans le cadre d'un mouvement visant à réintégrer les objectifs sociaux dans les choix économiques, est une tendance croissante. Nous le constatons dans les choix des clients qui achètent des aliments santé et locaux, la création de nouvelles coopératives et d'entreprises sociales, et le mouvement vers un investissement communautaire et d'impact, pour ne nommer que ceux-là.

Les dirigeants communautaires saisissent que les problèmes complexes auxquels ils sont confrontés nécessitent des réponses diversifiées. Les dernières tendances en matière d'économie sociale, de finance sociale et de résilience des collectivités reflètent cet état de fait, en élargissant la portée des pratiques communautaires innovatrices, avec des exemples allant des nouvelles stratégies de financement communautaire à l'investissement d'impact, de la dernière loi sur l'économie sociale du Québec au groupe de travail des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire.

Nos recommandations portent sur la façon dont le gouvernement peut mettre en œuvre des mesures qu'il s'est déjà engagé à prendre afin d'en maximiser les retombées et la valeur pour les collectivités.

## Soutenir les Canadiens

La passation des marchés constitue un outil réellement efficace et sous-exploité du gouvernement. Tenir davantage compte des répercussions sociales, environnementales et économiques des dépenses gouvernementales grâce à l'intégration de valeurs sociales aura des retombées positives sur les collectivités et les personnes vulnérables, en créant des possibilités de formation et d'emploi accessibles pour les collectivités généralement en marge ou exclues de l'économie. Par ailleurs, l'exigence d'un salaire minimum vital pour tous les fournisseurs, y compris leurs sous-traitants, devrait être obligatoire pour tous les contrats du gouvernement.

Tel qu'il est indiqué dans le rapport de 2015 sur la finance sociale du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes, les initiatives de DÉC ont un historique reconnu en matière d'intégration des populations vulnérables à la main-d'œuvre afin de stimuler la productivité du Canada, en investissant dans l'infrastructure communautaire et en créant de nouvelles possibilités d'investissement local pour les membres des collectivités.

Mentionnons en particulier les organismes qui fournissent des possibilités d'emploi et de formation à des personnes en butte à des obstacles sur le marché du travail; grâce à ces organismes, des personnes jugées vulnérables, qui sont souvent tributaires de l'assistance publique, en viennent peu à peu à occuper un emploi et à payer de l'impôt. Cela crée des économies à la fois à moyen terme et à long terme en ce qui concerne les dépenses publiques, ainsi que des retombées positives pour les collectivités vulnérables, tout en renforçant le marché du travail et en contribuant à la croissance. Les ententes sur les retombées locales représentent un instrument très utile dans le cadre des initiatives de DÉC pour amorcer des projets et créer des possibilités locales. Le projet de loi C-227, actuellement à l'étude à la Chambre des communes, donne au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux l'autorité d'exiger une évaluation des retombées locales des entreprises qui soumissionnent sur les contrats gouvernementaux. Ce modèle constitue une première étape importante et repose sur l'expérience d'autres zones de compétence.

## **Recommandations**

- Incorporer des critères de valeur sociale à l'ensemble des demandes de propositions et des contrats.
- Inclure les ententes sur les retombées locales dans les projets de développement du gouvernement fédéral.
- Intégrer une exigence de salaire minimum vital pour tous les fournisseurs, y compris leurs sous-traitants, pour les contrats du gouvernement.

## **Soutenir les entreprises**

Les entreprises communautaires exploitées par des organismes à but non lucratif, des coopératives et des microentreprises établies par ou consacrées au soutien des personnes et des collectivités marginalisées créent de la richesse et répondent aux besoins des collectivités rurales et urbaines. Contrairement aux idées reçues, les entreprises communautaires ont un taux de survie plus élevé que les petites et moyennes entreprises traditionnelles, tout en offrant un rendement financier et social du capital investi positif.

Bien que la législation et la réglementation autorisent plus de 90 % des programmes fédéraux de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) à servir les modèles d'entreprises à but non lucratif et hybrides (p. ex. les entreprises sociales), l'accès à ces programmes est généralement limité par les pratiques actuelles, la culture et les mandats. Les investissements pour moderniser les programmes de soutien aux PME permettraient d'uniformiser les règles du jeu pour ces modèles d'entreprises novateurs et émergents.

## **Recommandations**

- Élargir la capacité et l'accès aux services des PME grâce au Réseau Entreprises Canada et autres programmes fédéraux de développement d'entreprises afin d'encourager le soutien aux entreprises et la préparation à l'investissement par les entreprises sociales, les coopératives et les organismes à but non lucratif. En même temps, des efforts de sensibilisation devraient être déployés auprès des hauts fonctionnaires afin que les autres formes d'entreprise soient traitées sur un pied d'égalité.

## **Soutenir les économies et la résilience des collectivités**

Le passage vers une économie propre et à faible intensité de carbone offre d'excellentes occasions d'investissement au plan local pour les collectivités urbaines, rurales et éloignées dans le but d'accroître leur résilience et de contribuer à une croissance économique qui répartit des avantages socioéconomiques. Les projets communautaires inspirent une nouvelle forme d'entrepreneuriat social, construisent une forte acceptabilité sociale pour les technologies propres et responsabilisent les citoyens, particulièrement les peuples autochtones, en leur donnant la possibilité de réinvestir les rendements des projets d'énergie propre dans l'infrastructure locale, la santé et l'éducation.

### **Recommandations**

- Inclure des critères dans le nouvel investissement en infrastructures qui priorisent les projets d'énergie propres dans les collectivités vulnérables au changement climatique.
- Mettre du financement abordable à la disposition des collectivités et des développeurs de projets par le biais de la Banque de l'infrastructure du Canada, y compris les garanties de prêt fédérales.

### **Partenariats pour la mise en œuvre**

Toutes ces recommandations seront plus efficaces si elles sont mises en œuvre en partenariat. Une table ronde réunissant les représentants de la collectivité du DÉC et des ministères concernés faciliterait la co-élaboration et l'amélioration de la politique publique en faveur des collectivités. Cette table ronde fournirait un processus pour véritablement impliquer le secteur du DÉC dans l'élaboration et l'examen régulier des initiatives gouvernementales afin d'en assurer la conformité aux objectifs communs de politique publique.